

# Enchères / Le Gosier / Bas-du-Fort

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

13 mars 2026



Annonce n°2026/37

Doss n°20241560/ LR/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE de  
POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110  
POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 23 AVRIL 2026 à

10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de **Le GOSIER** (97190) dans un ensemble immobilier dénommé "PORT MADRAS", sur six parcelles au lieudit Bas du Fort cadastrées sous les relations suivantes :

SECTION / NUMERO / LIEUDIT / CONTENANCE

AB / 137 / Bas du Fort / 05a 85ca

AB / 138 / Bas du Fort / 01a 38ca

AB / 139 / Bas du Fort / 28a 15ca

AB / 259 / Bas du Fort / 01a 13ca

AB / 262 / Bas du Fort / 39a 49ca

Portant sur le lot TRENTE SIX (36) consistant en un studio au 3ème et dernier étage du bâtiment B, et les 73/10000èmes des parties communes générales.

Il est composé d'une entrée, un couloir de distribution, une cuisine, un

débarras, un cellier, une salle d'eau, une chambre, une loggia close et couverte, le tout pour une superficie approximative de 22,23 m<sup>2</sup>.

Le bien est en état d'inoccupation prolongé sans pour autant considérer qu'il soit définitivement libéré au vu des effets personnels sur les lieux.

#### CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-À-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 23 AVRIL 2026 sur la mise à prix de :

TRENTE MILLE EUROS (30 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 27 février 2026

Signé : La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

